

Ils ont contribué à ce document :



ALPES RHÔNE-ALPES
SPECTACLE
VIVANT

BIENNALE
- DE LA DANSE

CCN 12

LA
CAS~
CADE



opéra
de Lyon



Quelques p'Arts...
Centre National des Arts de la Rue et de l'Espace Public



TANNERIE
(01) BOURG-EN-BRESSE

we
count

Guide de la
décarbonation du

Spectacle Vivant !

2022

12 structures culturelles réalisent leur bilan carbone et proposent des solutions concrètes pour passer à l'action.



Ce document synthétise les recommandations de **12 structures culturelles** pour décarboner leur secteur.

Les recommandations de ce document font suite à **un travail collectif de 3 mois de 12 structures de la région Auvergne-Rhône-Alpes**, au cours duquel elles se sont formées aux enjeux climatiques et ont réalisé chacune leur bilan carbone et leur stratégie climat.

Cette “Promotion Climat”, organisée à l’initiative de Wecount, a été réalisée en **collaboration avec une dizaine d’experts** du domaine du spectacle vivant.

Aujourd’hui, l’ensemble des 12 structures participantes ont **défini une trajectoire de réduction de leurs émissions de CO2 équivalent** compatible avec les Accords de Paris et un plan d’action concret.

Ce document résulte des réflexions et recommandations formalisées par les 12 structures culturelles lors d’un atelier collectif organisé à la fin de la Promotion Climat dédiée au Spectacle Vivant. Compte tenu de la diversité des enjeux du secteur, ces propositions ne représentent pas la vision individuelle de chaque structure. Elles ont vocation à alimenter les réflexions à l’échelle du secteur.

Même si la culture représente une faible part de notre empreinte carbone, c’est probablement un des secteurs qui, grâce à sa place centrale au sein de notre société, peut jouer un **rôle majeur pour impulser le changement et diffuser de nouvelles valeurs** dans l’ensemble des secteurs d’activités.

● Les trois axes



Recommandations à l’intention des **structures du spectacle vivant** qui veulent passer à l’action



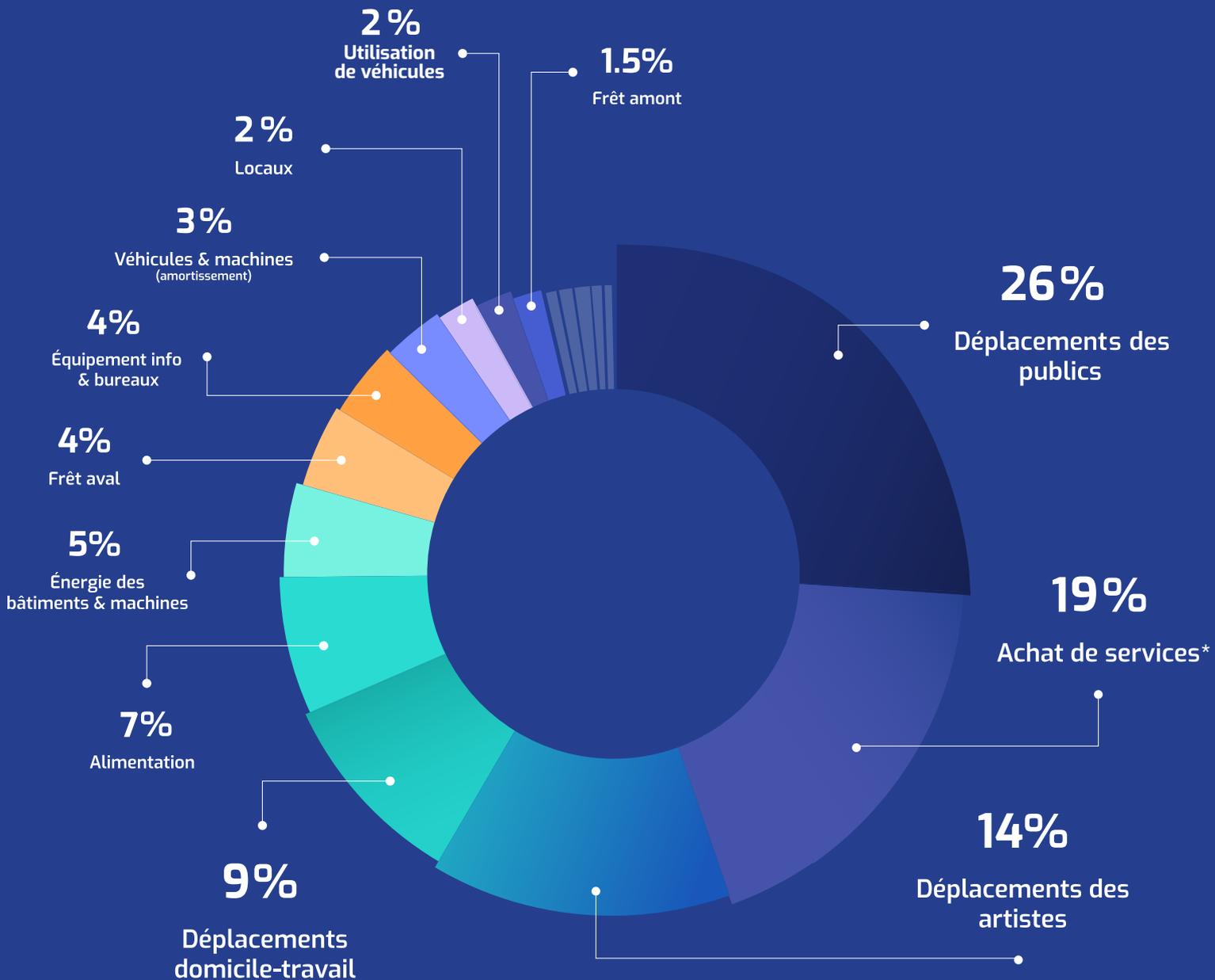
Recommandations d’**initiatives collectives** qui pourraient être mises en place à l’**échelle du secteur**



Recommandations à l’intention des **partenaires** du spectacle vivant



● Bilan carbone consolidé des structures



Ce graphique correspond à **une moyenne pondérée de 9 bilans carbone des structures** ayant participé à la réalisation de ce document**. Ces bilans ont été réalisés dans le cadre d'une **promotion climat dédiée au spectacle vivant** et suivant la méthodologie de l'Association Bilan Carbone.

Les bilans couvrent des scopes 1, 2 et 3.

Le **scope 1** correspond aux **émissions directes** des structures, comme par exemple le chauffage des théâtres.

Le **scope 2** représente les **émissions indirectes** liées à la consommation d'électricité.

Enfin, le **scope 3** correspond aux **émissions indirectes amont et aval**, comme la mobilité des publics et les déplacements des artistes.

* imprimerie, hébergement, télécommunications, réparation et installation de machines, services culturels...

** La Tannerie • Le Centre chorégraphique national de Grenoble • Les Biennales de Lyon • L'Orchestre des Pays de Savoie • La Cascade - Pôle National des Arts du Cirque • Quelques p'Arts... Centre National des Arts de la Rue et des Espaces Publics Rhône-Alpes • L'Hexagone de Meylan - Scène nationale Arts Sciences • Le Transbordeur • Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle vivant



1 Nos recommandations à l'intention des structures du spectacle vivant

1.1 - Comment s'organiser pour accélérer sa transition carbone ?

Se former/ s'informer

Pour que la démarche soit un succès, les équipes doivent être préalablement **sensibilisées ou formées**.

De nombreux ateliers et formations dédiés au secteur sont aujourd'hui **disponibles pour monter en compétences** sur les enjeux climatiques et la transformation écologique, sociale et solidaire (ex : Fresque du Climat, Fresque de la Mobilité dans la culture, ateliers de sensibilisation, moments de débats et d'échanges...)

Gouvernance et suivi opérationnel

Il faut mettre en place une **organisation de travail adaptée et un fonctionnement en mode projet** : trouver qui va travailler sur le sujet et comment prendre les décisions.

Du temps doit également y être consacré de manière **régulière**, par exemple au cours de réunions mensuelles sur l'éco-responsabilité, ou en intégrant la stratégie bas-carbone dans les fiches de poste. Des **groupes de travail thématiques** (transport, alimentation, prestataires...) peuvent s'organiser pour réaliser un état des lieux, proposer des pistes d'action et valider les stratégies.

Disposer d'un soutien de la direction

Une démarche bas carbone doit intégrer les thématiques de développement durable à **l'ensemble des réflexions de la structure et à sa stratégie générale**. Sans le **soutien** de la direction et des instances de gouvernance cela ne peut se faire.

Il faut donc **repenser** son fonctionnement, ses modalités de travail et d'actions et envisager son développement futur. Cette **démarche est collective** et doit embarquer l'ensemble des parties prenantes.

Une démarche à long-terme itérative

Réduire son empreinte carbone est une **démarche qui doit s'inscrire dans un temps long**.

Définir une trajectoire de réduction compatible avec un réchauffement climatique de 1.5°C c'est se **fixer un objectif à 10/15 ans**.

Au-delà de l'impulsion initiale nécessaire à la réalisation du premier bilan carbone et la formalisation d'un plan d'action, il s'agit donc d'**intégrer la dimension climat de manière structurelle** dans l'organisation et les réflexions stratégiques des prochaines années.





1.2 · Quelles actions peuvent être mises en place pour réduire son empreinte carbone ?

L'objectif de cette liste (non exhaustive) est de fournir un panel de toutes les actions pouvant être mises en place par les structures qui souhaitent réduire leur empreinte carbone.

La mobilité des salariés des structures

L'employeur peut mettre en place un **plan mobilité pour ses salariés** afin de les inciter à utiliser des modes de transports moins carbonés ou à télétravailler.

Les déplacements professionnels doivent être **limités** si une alternative par visioconférence est possible. Il faut **privilégier le co-voiturage**.

La mobilité des publics

Agir de façon indirecte est possible, par exemple : en favorisant l'accessibilité des spectateurs utilisant des **mobilités douces** (ex : faire coïncider les horaires des représentations et de transports publics), en aménageant des **parkings à vélos**, en pratiquant des **tarifs différents en fonction du mode de transport**, ou en mettant en place une plateforme de covoiturage et des navettes spécifiques.

Réduire sa consommation d'énergie

De manière structurelle, les principaux leviers sur ce poste consisteront à **changer le système de chauffage et à reprendre l'isolation thermique des bâtiments**.

À plus court terme, **sensibiliser puis former les salariés** aux éco-gestes afin de diminuer leur impact est également un levier intéressant à explorer.

La mobilité des artistes

Elle fait partie des **postes d'émissions les plus importants du spectacle vivant**. Il faut **sensibiliser** les artistes aux enjeux climatiques et **agir** pour réduire leur impact :

- En repensant la programmation pour **intégrer le bilan carbone des artistes**.
- En incitant, éventuellement financièrement, les artistes à **choisir des modes de transport moins carbonés** (moins de transports en avion au profit du train).
- En organisant des **tournées par territoires géographiques** et proposer aux artistes de réaliser plus de dates lors d'un déplacement.
- En **supprimant le principe des exclusivités**.

Communiquer de manière plus responsable

Il faut **repenser le mode de communication sur un évènement**. Cela passe par des actions faciles à mettre en place et économiques :

- La quantité d'impressions doit coïncider avec le besoin.
- Enlever les logos des écocups afin de les réutiliser sur plusieurs évènements.
- Eco-concevoir son site web, le tenir à jour, limiter les vidéos et effacer les anciens contenus.
- Supprimer les anciens mails, limiter les pièces jointes et se désabonner des newsletters non lues.





Mise en place d'une politique d'achats responsables

Le cahier des charges des prestataires doit comprendre un **volet sur le développement durable**. Les structures peuvent par exemple favoriser l'emploi du matériel reconditionné.

Elles doivent également **engager des moments d'échanges avec leurs partenaires** afin de les sensibiliser à ces **dynamiques éco-responsables**.

Favoriser l'éco-conception & la sobriété

Les structures peuvent s'engager pour porter des **manières de créer plus sobres et plus durables**.

Concrètement, cela peut se traduire par **une diminution des achats de matériels et une création moins énergivore et moins centrée autour de l'utilisation des technologies**.

Sensibiliser les publics aux enjeux du climat & à leur impact

Par son **rôle central** dans notre société, le spectacle vivant dispose d'un **levier fort pour inciter les citoyens et les entreprises à réduire leur empreinte carbone**. Cela peut passer par :

- Des actions de sensibilisation auprès des publics lors de leurs visites.
- Impliquer les visiteurs dans la démarche de décarbonation, par exemple à travers une enquête de déplacement permettant de mesurer leur impact carbone.
- La communication externe sur son engagement pour le climat, pour inciter d'autres structures à passer à l'action. Exemple : communiquer en début de représentation sur son bilan carbone, ses actions.

L'impact de l'alimentation

De nombreuses initiatives peuvent être mises en place pour **favoriser les repas végétariens, locaux, de saison et zéro déchet**. Il est possible de servir par défaut un repas végétarien et de proposer en option un repas carné, et non l'inverse. Le tri sélectif doit être obligatoire dans tous les espaces de la structure et le plastique sous toutes ses formes doit être réduit (ex : suppression des ustensiles à usage unique).

Pour les tournées :

- Privilégier le logement des équipes dans des appartements équipés (cuisine...) plutôt que dans des hôtels et ainsi favoriser la restauration sur place plutôt qu'au restaurant.
- Relocaliser les achats alimentaires.
- Mettre en place des catering éco-responsables.
- Inciter au zéro-déchet et à la lutte contre le gaspillage alimentaire.





2 Comment les structures peuvent travailler ensemble pour réduire l'impact du secteur ?

Les actions structurelles pour réduire l'empreinte carbone sont complexes à mettre en œuvre si elles sont menées individuellement. Les propositions ci-dessous résument les pistes d'action collectives pour accélérer la transition bas-carbone du secteur.



Programmation des artistes et organisation des tournées

Pour diminuer les émissions liées aux déplacements, des logiques communes peuvent être adoptées :

- Arrêter les exclusivités.
- Créer des réseaux de tournées pour optimiser les flux de transport.
- Allonger la durée des diffusions et des tournées.
- Organiser l'accueil de compagnies/ artistes dans plusieurs salles d'une même région pour réduire les déplacements du public.
- Augmenter la présence des artistes sur un lieu en mixant résidence, diffusion et médiation.

Mutualisation de matériels et de moyens

Dans la continuité des actions de chaque structure sur leurs achats, la mutualisation ou le prêt entre des structures proches est une piste d'action intéressante. Elle peut concerner :

- Le matériel technique.
- Les moyens logistiques.
- Des éléments de structure.
- De la vaisselle pour le catering.
- Des commandes communes, par exemple auprès de catering végétariens.



Se regrouper pour avoir une voix commune, notamment vis-à-vis de la planification du transport

Les problématiques de l'accessibilité des spectacles pour les acteurs du spectacle vivant sont souvent les mêmes à l'échelle d'un territoire.

Plutôt que d'échanger chacun de son côté avec les parties prenantes en charge du transport, il est plus opportun de se regrouper pour défendre d'une seule voix les besoins des structures du spectacle vivant et être force de proposition sur les améliorations en termes de transport (par exemple applications de covoiturage, horaires des transports, gratuité...).



Partager des bonnes pratiques et des retours d'expériences

Il existe déjà de nombreuses initiatives sur le sujet. Des groupes de travail sur la question Environnement/Responsabilité Sociétale des Entreprises sont à privilégier en s'appuyant sur les structures déjà engagées comme AuRA Spectacle Vivant, CFM, syndicats professionnels... Ces réseaux permettront par exemple :

- Des actions de sensibilisation communes (ex. Fresques du climat, de la mobilité pour le public).
- Des actions de communication sur les réalisations (ex. Bilans carbone, ou stratégies carbone au local, aux réseaux, aux institutions).
- Des systèmes d'accompagnement pour les structures les moins matures sur ces sujets (ex: une structure ayant déjà fait son bilan carbone mentore une structure qui le fait pour la première fois).



Disposer d'une charte RSE unique et adoptée par tous

La notion de développement durable doit être inscrite dans tous les domaines de compétences des structures du spectacle vivant. Une charte permettrait de répondre à cet enjeu.

Aujourd'hui, il en existe un grand nombre qui nécessiteraient une mise en commun pour avoir un référentiel qui fait l'unanimité. Cela permettrait également de valoriser la démarche des acteurs du spectacle vivant vis-à-vis des artistes, publics et financeurs.

Disposer d'outils et de ressources communes

Les structures du spectacle vivant vont être confrontées aux mêmes problématiques et aux mêmes besoins face aux enjeux climatiques. Voici une liste non exhaustive de ce qui pourrait être mis en commun entre les structures :

- Outils d'éco-conception.
- Calculateurs de bilan carbone des tournées ou outil de calcul pour la mobilité des artistes.
- Bibliothèques de bilans carbone pour s'inspirer des bonnes pratiques.
- Bases de données collaboratives d'actions concrètes pour diminuer les émissions de CO2 équivalent (déclinées par type de structure ou discipline).
- Recensement des prestataires du spectacle vivant impliqués dans une démarche sérieuse de réduction des émissions de CO2 équivalent.





3 Recommandations à l'intention des partenaires du spectacle vivant

De nombreux leviers d'action pour réduire l'empreinte carbone du spectacle vivant dépendent des acteurs de l'écosystème. Les propositions suivantes s'adressent à l'ensemble des parties prenantes du secteur (tutelles, financeurs, artistes, etc.), pour qu'elles contribuent à la décarbonation du spectacle vivant à leur niveau.

Harmoniser les politiques publiques de soutien à la culture, pour les rendre compatibles avec les enjeux écologiques

Le secteur culturel vit actuellement une course à la production, dont les causes sont multiples, mais auxquelles les pouvoirs publics ne sont pas étrangers. En effet, les aides sont souvent conditionnées à des objectifs d'augmentation de création artistique, d'augmentation de publics, d'augmentation d'exportation des œuvres, ce qui peut aller à l'encontre de la réduction de l'empreinte carbone des structures.

Afin d'éviter les injonctions contradictoires (décarboner les activités, tout en augmentant le rythme de celles-ci), les mesures suivantes pourraient être envisagées :

- Décloisonner les décideurs, pour limiter les injonctions contradictoires.
- Mettre en place des conventions d'objectifs entre les structures culturelles et leurs tutelles, afin de prévenir au mieux les injonctions contradictoires.
- Ouvrir les dialogues interministériels afin de coordonner les politiques publiques (Ministère de la Transition écologique notamment).
- Déconditionner les aides publiques de la quantité de spectacles créés, à la faveur de leur durée de diffusion par exemple. En effet, faire tourner plus longtemps un spectacle permet de mieux amortir les émissions de CO2 équivalent liées à la création (décors, costumes, mais aussi déplacements professionnels en amont de la création, etc.).
- Revaloriser les dépenses de fonctionnement par rapport aux investissements. La mutualisation des équipements est un levier important de décarbonation des activités. Or, s'il est actuellement relativement facile de trouver 100 000€ de subventions pour investir dans de nouveaux équipements, il s'avère compliqué d'en obtenir pour la location des équipements mutualisés, dont les coûts entrent dans les dépenses de fonctionnement.
- Octroyer des aides financières spécifiques pour communiquer et accompagner les démarches de transition bas carbone des structures.

Inclure encore plus les structures dans les planifications publiques nationales et territoriales pour réduire l'impact lié aux déplacements des publics

La réduction de l'empreinte carbone des déplacements des publics doit nécessairement être pensée à l'échelle des territoires, dans le cadre plus large des politiques de mobilités nationales et locales. Ainsi il pourrait être intéressant de :

- Consulter les structures culturelles au cours de l'élaboration des plans d'urbanisme et de mobilité, et les informer des évolutions en cours, afin que les programmations et les transports en commun correspondent.
- Mettre en place des navettes adaptées aux horaires des événements culturels.
- Instaurer la gratuité des transports en commun pour tous les spectateurs.
- Faire une campagne nationale de sensibilisation des spectateurs sur la mobilité douce.



Soutenir et accompagner la formation de l'écosystème du spectacle vivant aux enjeux écologiques

Former l'ensemble des acteurs du spectacle vivant...

L'ensemble des acteurs de l'écosystème du spectacle vivant doit être formé aux enjeux écologiques. Cela concerne donc à la fois le personnel des structures culturelles, leurs tutelles, mais aussi leurs financeurs, et les membres des administrations publiques avec lesquelles elles interagissent.

... grâce à la mise en place de mesures à l'échelle des structures, mais aussi des pouvoirs publics.

Le développement de la formation aux enjeux écologiques à grande échelle dans le secteur du spectacle vivant pourra passer par différentes actions telles que :

- L'inclusion de l'éco-responsabilité dans les formations du Ministère de la Culture, avec des temps de formation communs avec les tutelles, afin de favoriser le dialogue sur ces thématiques.
- L'institutionnalisation de temps dédiés à la formation aux enjeux écologiques.
- La subvention de ces formations de la part des pouvoirs publics ou des Opérateur de compétences (OPCO).
- La mise en place et le déploiement d'outils de sensibilisation auprès des partenaires.
- L'inclusion de l'éco-responsabilité dans les critères de recrutement des directions des structures culturelles.
- Le développement d'une charte Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).

Favoriser la coopération entre les structures du spectacle vivant et leurs parties prenantes sur les enjeux écologiques

Cette coopération permettrait de soutenir toutes les actions mentionnées dans les deux parties précédentes, à la fois à l'échelle des structures, mais aussi des collectifs ou des territoires. Cela pourrait passer, par exemple, par :

- Le financement de postes sur les sujets RSO (Responsabilité Sociale des Organisations) au sein des structures culturelles, éventuellement mutualisés entre différentes structures.
- Le développement d'appels à projets sur les thématiques RSO/RSE financés par les tutelles.
- Le soutien au développement de projets de mutualisation (parcs de matériel...), tels que les ressourceries, à l'échelle des territoires.



Merci aux structures participantes :

Le Périscope/ Musiques innovantes (Lyon) • L'Auditorium / Orchestre national de Lyon • L'Opéra national de Lyon • La Tannerie – SMAC de Bourg-en-Bresse • Le Centre chorégraphique national de Grenoble • Les Biennales de Lyon • L'Orchestre des Pays de Savoie (Le Bourget-du-Lac) • La Cascade - Pôle National des Arts du Cirque (Bourg-Saint-Andéol) • Quelques p'Arts... Centre National des Arts de la Rue et des Espaces Publics Rhône-Alpes – (Boulieu-lès-Annonay, Ardèche) • L'Hexagone de Meylan – Scène nationale Arts Sciences • Le Transbordeur (Lyon) • Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant (Lyon)

Merci également aux experts ayant participé au programme :

Agathe Chamboredon du théâtre de la Monnaie • Agnes Gerbe du festival Alternatiba • Anaïs Bourgeois du théâtre TNG • Cyril Delfosse du bureau des acclimations • David Irle d'Aladir Conseil • Dominique Béhar du Réseau-Éco-Évènement (REEVE) • Fabien Piro du collectif Tress • Fanny Valembos du Shift Project • Gwendolenn Sharp de The Green Room • Laurianne Gallet d'Aremacs • Ludovic Thoris de Cyclogistic • Solweig Barbier d'Arviva • Sophie Lanoote de Galatea Conseil

Un remerciement spécial à :

AuRA Spectacle Vivant pour son soutien à l'initiative & à l'Ademe pour le soutien financier aux structures participantes



WeCount est une société spécialisée dans l'accompagnement vers la transition bas carbone des entreprises à travers :

- des programmes d'accompagnement collectifs sectoriels et multi-sectoriels
- une plateforme de comptabilité carbone